



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 mars 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION
	Madame Laurence GERBET	Madame Valérie TEISSEIRE
		Monsieur Frédéric FAVERJON

Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : SPORTS

Année 2025 - Soutien financier de la Ville à des athlètes dijonnais - @TEAM SPORT DIJON

Le soutien de la Ville de Dijon en direction de ses sportives et sportifs de haut niveau demeure essentiel et se matérialise par une aide financière octroyée, dans le cadre de contrats de partenariat.

L'objectif est de permettre aux athlètes, rassemblés depuis 2022 au sein de la #Team Sport Dijon, de se préparer au mieux à l'ensemble des manifestations et compétitions sportives auxquelles ils sont amenés à participer durant la saison, en contrepartie de leur engagement à véhiculer le nom et l'image de la Ville dans chacun de ces événements.

Cette année 2024 a été marquante pour le sport français en raison de l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et à cette occasion, il convient de souligner les participations de Léa FERNEY, Sébastien VERDIN, Maxime GUERIN et Alexis MIELLET ainsi que les performances exceptionnelles réalisées par Hector DENAYER, double médaillé, argent et bronze, en para natation; Dijon rayonne également à l'international grâce aux athlètes de la #Team Sport Dijon.

Dans cette optique, la collectivité souhaite poursuivre le soutien apporté aux sportives et sportifs de haut niveau du territoire en attribuant un soutien financier de 44 000 € aux membres de la #Team 2025.

Cette campagne ayant fait l'objet de nombreuses demandes, chaque dossier a été analysé de manière approfondie en prenant en compte l'appartenance aux différentes listes ministérielles des sportifs de haut niveau, les résultats internationaux obtenus au cours de la saison, le projet professionnel ou scolaire présenté, le budget annuel nécessaire à la pratique ainsi que l'implication dans les événements organisés par la Ville.

Aussi, le choix a été fait de valoriser les résultats sportifs internationaux par rapport à certains sportifs listés sur les collectifs nationaux (partenaires d'entraînement) et de ne pas donner une suite favorable aux athlètes pratiquant des sports collectifs de premier plan.

Il est cependant à noter le soutien en direction de sportives et sportifs licenciés dans des fédérations plus confidentielles telles que la Fédération Française de Football Américain (FFFA), dont la pratique du flag est prévue en démonstration aux Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 avec la présence de Florine MARION et Chloé PERRET ainsi que de Loulane SIBELLA pratiquant une discipline émergente, le cheerleading (affilié à la FFFA), mais également la Fédération Française de Flying Disc, pour l'ultimate, représentée par Léo CHERET.

Cette instruction permet donc de soutenir ou non un dossier et de proposer une somme allant de 250 à 4 000 euros. Cette dernière étant destinée à Hector DENAYER, véritable ambassadeur du sport de haut niveau dijonnais.

En définitive, il vous est suggéré de répondre favorablement à vingt deux-athlètes féminines et vingt-deux athlètes masculins selon les conditions décrites dans le tableau annexé au rapport en annexe 1. La seconde annexe vous donne une vision globale de cette #Team 2025 (les montants par discipline, par listes...).

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **décider** de soutenir les quarante-quatre athlètes présentés dans le tableau annexé au rapport, dans le cadre de l'intégration à la **#Team Sport Dijon**, en contrepartie de leur engagement de promouvoir le nom et l'image de la Ville ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer les contrats de partenariat à conclure entre la Ville et ces athlètes, ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)